



Établissement Public Territorial **Grand-Orly Seine Bièvre**

Décision n° D2020-2160 du 08/09/2020

Objet : Marché 20 00 089 « Maintenance et assistance à l'utilisation du logiciel CIRIL »

Le Président de l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

Vu le décret n° 2015-1665 du 11 décembre 2015 relatif à la Métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial dont le siège est à Vitry-sur-Seine ;

Vu la délibération n°2020-07-15_1868 du Conseil territorial du 15 juillet 2020 portant délégations de pouvoir du conseil territorial au Président et aux Vice-présidents ;

Vu le code de la Commande Publique ;

Considérant la nécessité d'assurer la maintenance et l'assistance à l'utilisation du logiciel CIRIL ;

DECIDE :

Article 1^{er} : De signer le marché n°20 00 089 « Maintenance et assistance à l'utilisation du logiciel CIRIL » avec la société CIRIL GROUP SAS, sise 49 avenue Albert Einstein – B.P 12074 – 69603 Villeurbanne, pour un montant annuel de 16 766 € HT et une durée d'un an à compter de la date de notification.

Article 2 : Précise que les dépenses correspondantes sont inscrites au budget de l'Établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre.

Article 3 : Monsieur le Directeur général des services de l'EPT est chargé de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera faite à :

- Monsieur le Préfet du Val de Marne
- Madame la Trésorière de Vitry sur Seine ;

À Orly, le 08/09/2020

Le Président,

Michel Leprêtre

Le Président

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte ;
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification

Envoyé en préfecture le :

Publié le :

Accusé de réception en préfecture
094-200058014-20200918-D2020-
2160-AR

Date de réception préfecture :